

Lavoir du bourg

Sur la Morte-Parence, au niveau du pont

Le 3 février 1868, l'architecte envoie au préfet, un dossier concernant la construction de trois lavoirs publics, avec un devis de 2 130 F. En juin **1874**, le maire demande que la réception provisoire soit définitive « *vus les retards pris, dus au malheur de l'invasion puis au biennage* »



Voilà, nous sommes contents d'arriver aux voitures



Sympathique expo de tableaux sur la fin du parcours